



Auch, le 26 mai 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mobilités douces : le Département poursuit le développement de la Voie Verte de l'Armagnac et annonce son prolongement vers le Lot-et-Garonne

À l'occasion de l'événement national « Mai à Vélo », organisé mercredi 20 mai à Condom sur la Voie Verte de l'Armagnac, le Conseil départemental du Gers a réaffirmé sa volonté de faire des mobilités douces un axe fort de son action publique.

Tout au long de cette journée consacrée au vélo et aux déplacements durables, une centaine de participants – familles, associations, scolaires, clubs cyclistes et partenaires – ont pu profiter d'animations, d'ateliers de sensibilisation et d'une balade conviviale sur les 10 kilomètres sécurisés de la voie verte.

Au-delà de cet événement fédérateur, le Département a souhaité rappeler les actions engagées depuis plusieurs années pour développer les infrastructures cyclables et favoriser les déplacements du quotidien comme le tourisme durable. Le Conseil départemental consacre en 2026 une enveloppe de 1,6 million d'euros à sa politique en faveur des mobilités douces. Cette stratégie vise à développer la pratique du vélo, sécuriser les déplacements, encourager les usages partagés et accompagner l'essor du cyclotourisme dans le Gers.

Prolongement de la Voie Verte

Équipement structurant du territoire, la Voie Verte de l'Armagnac relie déjà plusieurs communes gersoises et constitue aujourd'hui un véritable levier d'attractivité touristique et de qualité de vie. Plusieurs sections sont désormais ouvertes au public et les travaux se poursuivent afin d'assurer, d'ici fin 2026, une continuité complète entre Condom et Eauze grâce notamment au chantier de contournement du tunnel de Pomiro, mené dans le respect de l'environnement et des espaces naturels sensibles.

Le président du Conseil départemental du Gers, Philippe Dupouy, a annoncé une nouvelle étape importante pour le territoire : le prolongement de la Voie Verte de l'Armagnac vers le Lot-et-Garonne. Cette future extension de 7 kilomètres permettra, à terme, de connecter le Gers aux grands itinéraires cyclables nationaux et européens, notamment le Canal des Deux Mers à vélo.

Pour le Département, ce projet répond à un double objectif : renforcer l'attractivité touristique du Gers tout en proposant aux habitants des alternatives de déplacement plus durables, accessibles et sécurisées.

Le Mot du Président du Département

« À travers la Voie Verte de l'Armagnac, nous développons bien plus qu'un itinéraire cyclable : nous construisons un véritable projet de territoire au service du cadre de vie, du tourisme durable et des mobilités du quotidien. Le prolongement vers le Lot-et-Garonne viendra renforcer cette dynamique et ouvrir de nouvelles perspectives pour le Gers. » - **Philippe Dupouy, Président du Département du Gers.**